



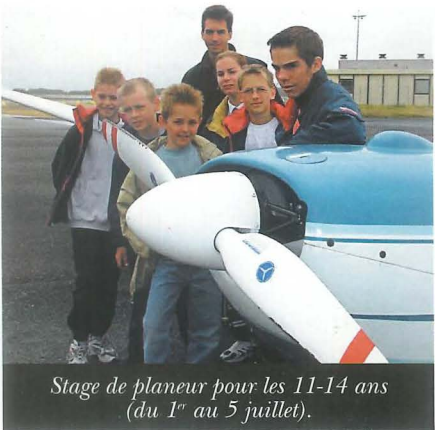
CHARTRES
DE BRETAGNE

Le Chartrain

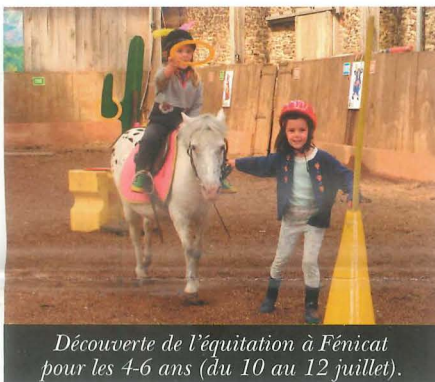
www.ville-chartresdebretagne.fr

Septembre
2002

retour sur imAGES d'été



Stage de planeur pour les 11-14 ans
(du 1^{er} au 5 juillet).



Découverte de l'équitation à Fénicat
pour les 4-6 ans (du 10 au 12 juillet).



Voile à Cancale pour les 11-14 ans
(du 8 au 12 juillet).



Dragon boat dans le cadre d'Oxyjeunes
pour les 11-17 ans (du 19 au 30 août).

Festivités de septembre embarquement immédiat

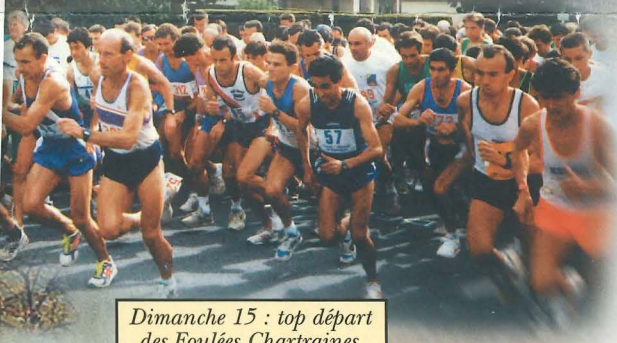
La cale est parée pour un voyage festif. De nombreuses escales jalonneront le mois de septembre avec quelques changements par rapport au calendrier habituel.



La braderie : bonnes affaires et bonne humeur.



Les fours à Chaux à visiter lors
des Journées du Patrimoine.



Dimanche 15 : top départ
des Foulées Chartraines.

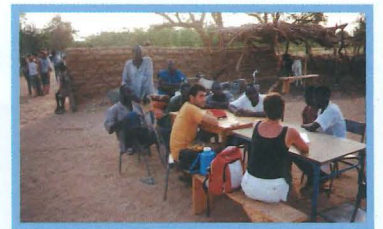
La grand'voile sera hissée et l'ancre levée avec l'arrivée d'une délégation allemande à partir du jeudi 5 et jusqu'au dimanche 8, dans le cadre d'un futur Jumelage avec la ville d'Hassmersheim. Samedi 7, mettons le cap sur le **Forum des Associations**. Une halte inscription et découverte s'impose à la Halle des Sports. A bord, un espace buvette - salon de thé de l'association Chartres Roumanie vous accueillera. A l'issue du Forum, des représentants du monde associatif seront honorés : une belle occasion de prendre connaissance du palmarès des sportifs de la saison 2001-2002.

Le samedi 14, on vire de bord pour faire place à l'incontournable **Braderie Jeunesse**, place de la Mairie. Les Comités de Jumelage : Chartres-Hassmersheim, Chartres-Lwowek et Chartres-Newcastle West ainsi que des bénévoles ont pris le gouvernail de ce grand rendez-

vous annuel et n'ont qu'un seul mot d'ordre : "tous sur le pont". Côté animations, la croisière sera prise en charge par "Les petits débrouillards" pour les moussaillons de 6 à 12 ans. Et pour tous les autres "marins d'eau douce", des étapes réjouissantes agrémenteront la journée : une fanfare de rue avec "Les Repris de Justesse", un quatuor d'amoureux du Jazz New-Orleans, qui s'adaptent avec humour à toutes les situations burlesques ; du sport avec le Twirling Bâton qui recevra une équipe de Fougères ; puis de la Comédia Dell'arte avec la compagnie BOREALE's. Pour vous restaurer, le "carré collation" sera ouvert toute la journée. En fin d'après midi, un apéritif offert par la Municipalité et animé par l'Orchestre de Chartres clôturera les festivités. Le lendemain réveil sportif, l'Athlétisme-Espérance de Chartres organise les **29^e Foulées Chartraines** au Parc de Loisirs à partir de 10 heures, tous à vos baskets ! Les 21 et 22, jetons l'ancre pour les **Journées du Patrimoine** avec la visite des Fours à Chaux de Lormandière et de la Chapelle de Fontenay. Un vent de fête et de découverte souffle sur Chartres en ce mois de septembre. Si l'aventure vous tente, montez à bord !

"Chantier de jeunes à Mopti", une aventure à suivre dans le prochain Chartrain

Initié par l'association TERIA, ce projet de chantier - jeunes s'est concrétisé grâce à l'appui de la municipalité. Du 15 juillet au 5 août, huit Bretons dont quatre Chartrains de 18 à 30 ans ont travaillé sur la fin des travaux d'agrandissement et de modernisation de la bibliothèque de l'école de 2nd cycle 1 de Mopti : badigeonnage des murs, tri, couverture, encodage et mise en rayon des ouvrages. Nous reviendrons dans le numéro d'octobre sur ce fabuleux "pari" au travers des témoignages des Chartrains partis sur place.



SOMMAIRE



Vivre à Chartres

- Association Génétique Chartraine
- Vie économique



Infos municipales

- Edito
- Conseil Municipal du 24 juin
- Fonctionnement de la déchetterie
- Les travaux sur la commune



Infos municipales

- Intercommunalité : une valise photographique pour les scolaires
- Résidence de la Poterie
- Expression de l'opposition



Culture

- Bibliothèque l'Ilômo : des aménagements pour tous publics
- Info net
- Ecole Intercommunale de Musique



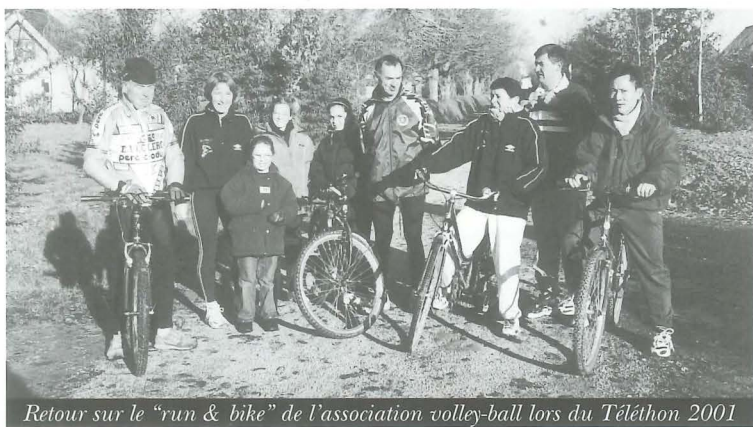
Chartres en couleurs

- Association Oenologique Chartraine
- Enfance - Jeunesse

Association Génétique Chartraine

En route pour le Téléthon 2002...

C'est lors de sa première Assemblée Générale extraordinaire le 14 juin dernier, que l'association Génétique Chartraine a été créée. Elle a pour objectif de venir en aide aux personnes génétiquement malades par l'organisation de manifestations telles que le Téléthon. Son président, Jacques PETITPAS nous précise : "Nous souhaitons par ce biais contribuer à créer un esprit de solidarité et de bonne entente entre les habitants de la commune". Un beau programme pour cette nouvelle structure associative chartraine qui démarre sur les chapeaux de roue avec la préparation du Téléthon 2002. Il aura lieu cette année les 6 et 7 décembre : retenez bien ces dates ! Les projets se multiplient déjà grâce à la motivation de



Retour sur le "run & bike" de l'association volley-ball lors du Téléthon 2001

certaines associations sportives et culturelles locales et avec l'aide de la municipalité. Outre les opérations compost, pièces jaunes ou blanches, la vente de viennoiseries ou encore les concours de badminton, de nouvelles manifestations verront le jour pour cette édition 2002. Le sport se distinguera particulièrement avec le football, le

handball, le tennis, le tennis de table ou encore le basket-ball. La gymnastique sportive, la danse de salon et les danses bretonnes se produiront en démonstrations. Les habitants des quartiers de Chartres seront mis également à contribution pour la décoration de sapins de Noël. Les traditionnels repas et balades en calèches prendront leur place

dans les réjouissances. "Le Téléthon 2002 s'annonce déjà comme une grande fête. Les Chartrains réuniront leurs forces dans la joie et la bonne humeur pour une bonne cause" se plaît à rappeler Jacques PETITPAS. Car la plus grande innovation de cette année sera la participation des Chartrains au travers de toutes les activités proposées. Génétique Chartraine mettra tout en œuvre pour la réussite de cette opération. N'oublions pas qu'en 2001, Chartres était bien placé sur les résultats par commune, et Jacques ajoute : "Et nous ferons encore mieux cette année !"

Contacts :
Jacques PETITPAS au 02 99 41 27 65 ou au 06 19 28 58 43.

Adresse e-mail :
j.petitpas@infonie.fr
ou Raymond TRAVERS au 02 99 41 28 33.

Bienvenue à la délégation d'Hassmersheim



Les Chartrains et leurs hôtes allemands à Hassmersheim en avril dernier.

Du 29 avril au 4 mai dernier, une délégation

de quatre membres du comité de jumelage "Chartres - Hassmersheim" s'était déplacée outre-Rhin. Le séjour, riche en découvertes avait posé les fondations d'une future collaboration entre les deux communes. Les Chartrains avaient quitté Hassmersheim en donnant rendez-vous à leurs amis allemands en septembre.

Promesse tenue, puisque du 5 au 8 septembre prochain, un groupe d'une dizaine d'Allemands fera le voyage et sera hébergé dans des familles chartraines. Monsieur Lehel et son équipe mettent tout en œuvre afin que cette prise de contact soit le ciment de relations durables, l'objectif étant de créer un jumelage. Outre

la découverte du littoral breton, le programme est dense : accueil par le Conseil Municipal, visite des installations sportives, scolaires et culturelles de la commune, de Citroën, de la ville de Rennes, sans oublier un détour par le "Forum des Associations" le samedi 7 septembre.

Vie économique

CHAMPION s'agrandit

Poussière, bruit... les désagréments causés par les travaux d'agrandissement et de rénovation du supermarché CHAMPION de Chartres prendront fin le 10 septembre prochain. Le magasin proposera alors à ses clients des espaces réamé-

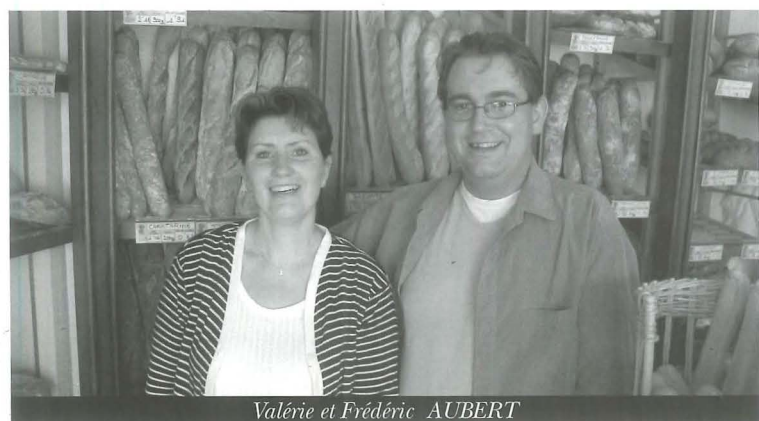
nagés permettant de diversifier les produits sur 600 m² de surface en plus. Chacun appréciera les allées plus larges offrant une meilleure accessibilité des marchandises dans les rayons. Découpée en différents univers, l'enseigne proposera

davantage de fournitures en textile (layette, linge de maison...), en accessoires de mode et en parfumerie. En ce qui concerne l'alimentaire, l'espace poissonnerie sera étoffé, ainsi que les produits de saison en libre service. Des nouvelles caisses

seront ouvertes pour améliorer le confort d'achat. Des nouveautés qui répondront aux attentes de tous.

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi : 8h30 à 19h30 ; le vendredi de 8h30 à 20h.

La boulangerie AUBERT change de visage



Valérie et Frédéric AUBERT

Un projet de longue date, cinq semaines de fermeture pour travaux... la

boulangerie pâtisserie du centre commercial de Chartres a fait "peau neuve".

Avec ses tons chauds, son ambiance rustique et son ouverture sur le fournil, le magasin semble complètement transformé. Et pourtant, Frédéric AUBERT a repris le commerce de ses parents après avoir travaillé avec eux pendant près de huit ans. Soucieux d'offrir à sa fidèle clientèle un service et des produits de qualité, il a souhaité conserver des spécialités de la "maison" tout en élargissant sa gamme de produits. Outre du pain et des viennoiseries "tout

juste sortis du four", des sandwiches variés, de la fougasse, des croque-monsieur, des chocolats fins et des pâtisseries, Frédéric s'attellera à la création de gâteaux glacés à partir de décembre. Tous ces petits plaisirs sucrés et salés raviront les tables chartraines.

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 7h à 13h et de 15h à 19h30 ; le dimanche de 7h30 à 13h ; fermé le lundi.

L'ASSAD Recrutement d'Aides à domicile

Pour répondre aux demandes croissantes des personnes âgées dépendantes depuis la mise en place de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), l'ASSAD du Pays de Rennes recrute des Aides à domicile. L'association réunit plusieurs services autour du maintien à domicile et milite pour une meilleure reconnaissance de ce métier. De plus, elle souhaite améliorer les conditions de travail. Ainsi, à compter du 1^{er} mai 2002, l'association a appliqué l'aménagement et la réduction du temps de travail. Pour les aides à domicile, le volume horaire peut aller jusqu'à 30h par semaine.

La rémunération de base a été augmentée : 105 % du SMIC pour les salariés non diplômés et 110 % pour les salariés titulaires du diplôme de référence, le CAFAD. Cette rémunération s'accompagne d'un déroulement de carrière sur 21 ans.

Au niveau national, le métier est aussi revalorisé : on parle désormais d'"auxiliaire de vie" et le CAFAD est remplacé par un diplôme d'Etat, le DEAVS (Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale).

ASSAD :
Aide Soins Services A Domicile Espace Brocéliande - 35131 Chartres de Bretagne
Tél : 02 99 77 12 77
Fax : 02 99 77 12 78
e-mail : ASSADRENNES@wanadoo.fr

Association des Sous-Officiers de Réserve de Rennes

La Réserve recrute : la suspension de la circonscription place les réservistes au centre du lien armée-nation. Au sein de l'armée professionnelle, la réserve reste le complément indispensable de l'active. Elle concourt à l'exécution des différentes missions assignées aux forces armées dont elle est une partie intégrante.

Renseignements : Association des Sous-Officiers de Réserve de Rennes - 14, rue Paul Gauguin
Chartres de Bretagne
Tél. : 02 99 41 25 20 ou par e-mail : aors.rennes@libertysurf.fr

Dotations de bacs roulants

Pour toute nouvelle demande de bac roulant ou de remplacement de bac suite à sa détérioration, ou à un agrandissement de la famille, chaque particulier doit s'adresser à Rennes Métropole : NUMERO VERT : 0800.01.14.31 (gratuit). De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

La démarche est identique pour les logements collectifs. Le promoteur ou le syndic de copropriété doit appeler le numéro ci-dessus.

Préférez le train !

Tout près de chez vous, un train vous attend chaque jour avec des horaires adaptés à vos déplacements, occasionnels ou quotidiens. Vous avez le choix, selon votre rythme de vie et de travail, d'acheter un abonnement hebdomadaire ou mensuel, vous pourrez bénéficier de jusqu'à 75 % de réduction avec la possibilité d'y associer le réseau bus + métro à des tarifs plus attractifs. A Chartres, le point d'arrêt SNCF le plus proche de votre domicile est Bruz ou Kerlann.

Renseignements :
Gare de Bruz du lundi au jeudi de 14h30 à 19h, le vendredi de 9h à 13h et de 14h30 à 19h. Des fiches horaires sont également disponibles en Mairie.
Mimitel 3515 TER
Ligne directe : 08 92 35 35 35
Internet : www.ter.sncf.fr

Les principales décisions du conseil municipal

24 juin 2002

AMENAGEMENT URBANISME

- **Lotissement de la Chaussairie** : construction de 18 logements sociaux dans le cadre de l'aménagement de ce secteur. 71 logements sont déjà construits dont 21 en locatif et 50 en accession. La loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) permet de prélever des recettes fiscales auprès des communes n'atteignant pas 20% de logements sociaux.
- **Espace Brocéliande** : restructuration et mises aux normes des bâtiments situés à l'est de l'ensemble. Coût : 65 4024 € pour la phase 1 et 99 433 € pour la phase 2. Accord pour la signature des conventions et contrats relatifs aux prestations. 3 élus de la minorité s'abstiennent, 1 ne prend pas part au vote.
- **Dossier d'installation classée** pour l'exploitation d'une carrière à Cicé (Bruz) : demande d'autorisation en vue d'exploiter une carrière de sable. Enquête du 17 juin au 20 juillet 2002. Le gisement est situé rive gauche de la Vilaine sur 46 hectares et représente 942 000 m³. La durée prévue d'exploitation

est de 15 ans. Le réaménagement du site est programmé. 3 élus de la majorité s'abstiennent, 1 vote contre.

- **Compétence aménagement de Rennes Métropole** pour instruire les dossiers d'urbanisme : la Direction Départementale de l'Équipement abandonnera progressivement cette tâche à partir de 2003. La majorité vote pour, la minorité contre.

FINANCES

- **Contrat Educatif Local (CEL)** : il vise à mettre en œuvre un projet éducatif conçu par différents partenaires et à rassembler les financements. La Fédération des Œuvres Laïques (FOL) est chargée de réaliser cette étude. Coût : 6 000 €.
- **Responsabilité de la commune** dans un accident : suite à la chute d'un motocycliste sur une chaussée communale venant d'être refaite. Si la responsabilité de la commune s'avère engagée, un dédommagement pour préjudice de 1 603 €, fixé par l'assureur, sera versé à la victime.
- **Indemnités des élus** : les indemnités sont désormais

fixées à un montant maximal de 1 969,16 € pour le Maire et de 783,66 € pour un Adjoint (loi du 27/02/02) le Maire ne souhaite pas que les montants soient réexaminés dans le cadre de l'actuel exercice budgétaire.

- **Reversement de Taxe Locale d'Équipement (TLE)** : 33 733 € perçus à tort dans le cadre du programme SOREIM, avenue de Brocéliande.
- **Subventions** : le Club sans Frontière reçoit 3 048 €, la fédération Espérance, 5 662 € pour la section basket et 3 049 € pour la natation. M. Quinton, par ailleurs, trésorier de la Fédération, ne prend pas part au vote sur ces 2 derniers points.
- **Répartition intercommunale des charges des écoles** pour l'année 2001/2002 : concerne les enfants scolarisés à Chartres mais non domiciliés et les enfants chartrains scolarisés à l'extérieur. Ces charges sont évalués à 344 € par enfant en maternelle et à 121 € en classe élémentaire.
- **Tarifs** : il est procédé à la réévaluation des tarifs municipaux concernant le Pôle

Sud, l'atelier théâtre, les arts plastiques et poterie, l'école de musique, la bibliothèque et la piscine.

- **Bibliothèque** : suite à l'engagement d'acheter pour 22 105 € de livres et de CD, la commune recevra des subventions allant jusqu'à 50 % de la part du Conseil Général et du centre national du livre.
- **Pôle Sud** : une convention de partenariat sera signée avec le Conseil Général dans le cadre de la programmation du Pôle Sud.

PERSONNEL

- **Renouvellement pour un an**, du contrat d'un éducateur natation.
- **Fixation de la rémunération des professeurs des ateliers arts plastiques, théâtre et poterie.**

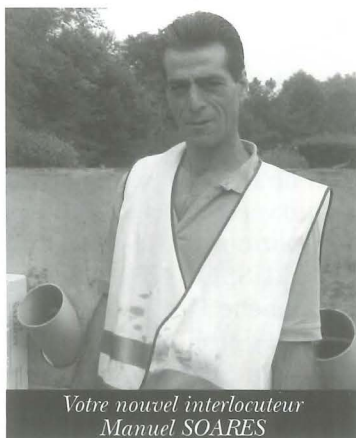
- Il est procédé au tirage au sort, à partir des listes électorales, de 21 personnes susceptibles de participer à un jury d'assises.

En savoir plus...

Vous pouvez consulter le compte-rendu intégral du Conseil Municipal en Mairie aux heures d'ouverture.

Fonctionnement de la déchetterie Nouveaux repères pour les usagers

La déchetterie municipale existe depuis 1995 : jusqu'à présent, une équipe d'employés communaux assurait avec disponibilité et efficacité son fonctionnement. Ils ont désormais rejoint le rang des services techniques où ils sont affectés à des travaux de voirie et d'espaces verts. En effet, dans le cadre d'un transfert de compétences, depuis le 1er juillet 2002, la déchetterie est exploitée par Rennes Métropole. Mandatée par la communauté d'agglomération, la société TRIBORD gère désormais le fonctionnement de la structure. Cette entreprise exploite des centres de déchets ménagers ou industriels et organise des collectes sélectives dans le cadre de marchés publics ou privés. Depuis 1990, diverses activités sont venues s'ajouter



Votre nouvel interlocuteur Manuel SOARES

à ces métiers de base, dont la gestion de déchetteries.

Ces équipements ont trois rôles principaux :

- économiser les matières premières en recyclant certains déchets (objectif : valoriser 75% des emballages) ;
- permettre à la population d'évacuer ses déchets encom-

brants dans de bonnes conditions ;

- limiter la multiplication des dépôts de déchets sauvages sur le territoire de la commune. Ce transfert implique quelques modifications dans l'organisation du service et des horaires. Votre nouvel interlocuteur, M. Manuel SOARES, salarié de TRIBORD vous accueillera le lundi de 14h à 18h (17h du 01/10 au 31/03) et les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h du 01/10 au 31/03). Afin d'assurer un service de qualité, la déchetterie de Chartres étend ses heures d'ouverture au mercredi matin.

Côté services, vous pourrez toujours emprunter une remorque au Centre Technique Municipal (2, allée Vincent Van Gogh) par créneau d'une heure

(gratuit) ou de deux heures (coût : 4,57 €) les lundis et mercredis. Pour une mise à disposition le samedi, vous devrez l'emporter le vendredi avant 17h et la ramener le lundi à 8h30 (coût : 4,57 € quel que soit le nombre d'heures). De même, les conteneurs de 5m³, réservés exclusivement aux déchets verts, pourront être déposés sur votre propriété entre 14h et 17h les lundis et mercredis. Pour un usage le samedi, le conteneur sera déposé sur le terrain du demandeur la veille à 16h30 et repris le lundi à 13h30 (coût : 15,24 €).

- **Pour information** : Toutes les déchetteries du district sont ouvertes au public (Bruz Les Garennes : fermée le mardi toute la journée - ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h).

LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Depuis le début de l'été, des travaux d'aménagement et de rénovation sont entrepris sur la commune et se prolongeront pendant plusieurs mois.

- Travaux de voirie et d'éclairage public :
- mise en place de l'éclairage public Chemin du Courtil et remplacement des lanternes d'éclairage rue Louis Aragon.

- aménagement de la rue du Callouët avec création de stationnements et mise en place de dispositifs de sécurité (ralentisseurs).
- Centre Culturel : réfection des revêtements de sols des salles Camille Claudel et Glenmor du Bâtiment B.
- Ecole de Brocéliande : imperméabilisation des

façades de l'ancien bâtiment.

- Ecole de l'Auditoire : remplacement des menuiseries extérieures (2^e tranche), Bâtiment B.
- Serres horticoles : mise en place d'un tunnel supplémentaire.
- Tennis couverts : rénovation du sol sportif et remplacement des revêtements de sol à

l'étage du bâtiment.

- Halle des Sports : remplacement des menuiseries extérieures. Mise en place de la sonorisation.
- Syndicat pour la restauration : aménagement d'une cuisine centrale dans le bâtiment D de l'Espace Brocéliande.

Le tissu associatif de la commune est particulièrement dense et dynamique. Chaque année, il se renouvelle avec les assemblées générales de mai - juin et la rentrée de septembre, moment privilégié de la vie communale.

Le Forum des Associations et la rentrée scolaire permettent à tous, dont les familles et les jeunes, de se retrouver après la trêve estivale et de faire plus ample connaissance. La braderie et les foulées (qui se déplacent le dimanche matin au Parc de Loisirs et sur le circuit de la Seiche pour permettre une plus grande participation des adeptes du footing) sont aussi des moments qui confortent cet esprit de retrouvailles et de bonne humeur.

Le renouvellement du tissu associatif apporte aussi sa contribution au ressourcement de l'animation locale.

Après « Chartres s'amuse » qui a cessé son activité en 2001, les comités de jumelages se sont réunis pour faire vivre la braderie et les animations de cette journée.

A terme, ce pourrait être l'occasion d'inscrire cette fête dans le cadre de l'exceptionnelle ouverture internationale de Chartres.

Au travers de l'Irlande, la Roumanie, le Mali, la Pologne, l'Auvergne et l'Allemagne, ce sont autant d'expériences de solidarité et d'échanges culturels qui méritent d'être partagés à cette occasion.

Depuis 5 ans, le Téléthon fédère de mieux en mieux les sportifs et tous les acteurs associatifs.

Je suis certain que « Génétique Chartraine », nouvelle association chartraine, sera le grand catalyseur de cet événement à l'échelle locale.

Tout au long de cette saison 2002 - 2003 nous aurons les rendez-vous des tournois et championnats sportifs, de l'Orchestre, la Compagnie Océane, Boréales, Quatre Coins du Monde, Ciné Espérance... sans oublier les arts plastiques, la Biennale de la Céramique, les expos photos et le programme culturel du Pôle Sud qui nous réserve, cette année encore de grands moments de la musique et de la chanson.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Philippe BONNIN,
Maire

Intercommunalité

Une valise photographique pour les scolaires



Une des photos de la valise : POPRAD - Slovaquie 1984 par Marie-José CARRET.

Durant l'année scolaire 2001/2002, les enfants du Centre de Loisirs et les élèves de CM1 de l'Auditoire ont travaillé en étroite collaboration avec le Carré d'Art sur la découverte de la photographie et la lecture d'images. Cette expérience

ouvre la voie à d'autres initiatives scolaires et périscolaires. Ainsi, dans le cadre d'une Convention de partenariat entre le Carré d'Art et l'Education Nationale (signée en novembre 2000), la galerie met à disposition de toutes

les écoles maternelles et primaires de la circonscription de Chartres de Bretagne, une valise photographique. Neuf communes voisines (Bourgarré, Bruz, Châteaugiron, Domloup, Nouvoitou, Noyal-Châtillon sur Seiche, Orgères, Pont-Péan et Saint Erblon) bénéficieront, dès la rentrée de septembre, de cet outil d'apprentissage.

Savoir lire et écrire les images, tel est le thème de l'opération de sensibilisation des scolaires au monde qui les entoure. Recomposer, fragmenter, cadrer, décrypter une photo... autant d'exercices pour reconnaître le travail d'un artiste. Cette boîte pédagogique de bois blanc, montée sur roulettes

contient trois photographies originales d'artistes ayant exposé au Carré d'Art (Claude CARRET, Marie-José CARRET et Alain SZCZUCYNSKI), de la documentation à destination des enseignants et des élèves, des ouvrages de référence, des jeux photographiques, du matériel de scénographie, le portrait vidéo d'un photographe, un appareil photo... Le contenu de la caisse a été composé par François BOUCARD, responsable du Carré d'Art et gestionnaire de la valise et Jacques DILHUIT, Conseiller Pédagogique en Arts Plastiques. Disponible à la demande des établissements, il permettra de placer l'art photographique à la portée de tous.

Résidence de la Poterie

10^e anniversaire en fanfare !

Etablissement public géré par le CCAS, la Résidence de La Poterie accueille, depuis 1992, des personnes âgées. Au cœur de Chartres, proche des commerces, de l'église, de la Mairie, elle représente un lieu de vie ouvert sur l'extérieur. Les liens familiaux, du fait de la proximité géographique, demeurent forts, puisque 80 % des personnes viennent du Sud de Rennes Métropole et 50 % ont un enfant habitant à Chartres. La Résidence compte 45 appartements dont 2 conçus pour des couples mais également des lieux collectifs confortables et spacieux, des espaces verts conviviaux qui concourent à préserver une qualité de vie. A l'occasion

du 10^e anniversaire de son ouverture, de nombreuses animations sont organisées du 7 au 13 octobre prochain. Au cœur même des animations, les résidents vous recevront à travers différentes rencontres solennelles ou amicales. Le lundi 7, après une réception officielle en présence de la Vice-Présidente du Conseil Général, Madame Catherine JACQUEMIN et de la Municipalité, bénévoles et personnel se retrouveront

autour des résidents pour une après-midi dansante et chantante le 8 octobre. Le mercredi 9, le "jour des enfants" sera l'occasion



A la résidence de la Poterie... 10 ans ça se fête

d'une grande kermesse avec "les amis de la Résidence" : Le Centre Handas de Chartres, l'association ASSAD et le Foyer de St

Grégoire. Depuis sa création, la Résidence entretient des relations étroites d'amitié et de travail avec ces partenaires. Le lendemain, sur des airs de La Môme PIAF, les familles seront invitées à venir applaudir l'artiste : Krystel LAURE. Le public sera convié à une journée portes ouvertes le samedi 12 de 14h30 à 18h. Puis chacun pourra pousser la chansonnette à partir d'un répertoire familial avec le concours de Monsieur CHAUSSONNIER le dimanche 13.

Riche de réjouissances mais également de souvenirs et d'émotions, cette semaine marquera avec panache, dix années de fonctionnement.

Expression de l'opposition



Le groupe de l'opposition utilise ainsi son espace d'expression pour manifester son indignation suite à la façon de faire et à la démarche déloyale du groupe de la majorité, lors de la rédaction et de la publication du Chartrain de juillet-août.

Carmen BERTHOIS-SELLIN - Armel CHATEL
Jean-Pierre DAGORN - Bernard QUINTON



Naissances

- 22 juin
Isa BEUREL
8, boulevard de l'Europe
- 27 juin
Romain LAVIOLLE
20, rue Alfred de Musset
- 6 juillet
Agathe LOUIS
4, rue Berlioz
- 6 juillet
Lia CORNEJO
23, rue de Vendée
- 15 juillet
Justine L'HERMINE
1, rue Étienne Lenoir

Mariages

- 29 juin
Michel JAN
et Christine MACÉ
1, square du Roussillon
- 29 juin
Denis CHALMEL
Oradour sur Glane
et Karine AGAËSSE
1, impasse J. S. Bach
- 29 juin
Olivier RABEAU
6, rue Paul Claudel
et Myriam LAAGUEZ
Rennes
- 6 juillet
Franck LORENZI
6, rue Victor Hugo
et Daphné RENARD
Rennes
- 6 juillet
Rémi DELAUNE
Paris
et Christèle CATHELINE
3, rue Alphonse Daudet
- 6 juillet
Marco MARCON
Poissy
et Virginie COLLET
6, rue du Languedoc
- 9 juillet
Mickaël AGNOLA
1, rue Dumont d'Urville
et PabakbOa YAMEOGO
Ouagadougou (Burkina Faso)
- 27 juillet
Didier MAUDET
et Laurence ALLAIN
11, rue du Limousin
- 27 juillet
Mickaël RENAUD
5 rue Germinal
et Manuela DUPONT
2, rue André Gide
- 18 juin
Abel BRIAND
22, rue Étienne Lenoir
- 22 juin
Simone ERB
veuve PENCALET
3, avenue de la Marionnaïe
- 2 juillet
Karine MAINFRAY
19, rue des Fours à Chaux
- 13 juillet
Juliette GERARD
veuve FEUTELAIS
9, impasse J.S. Bach

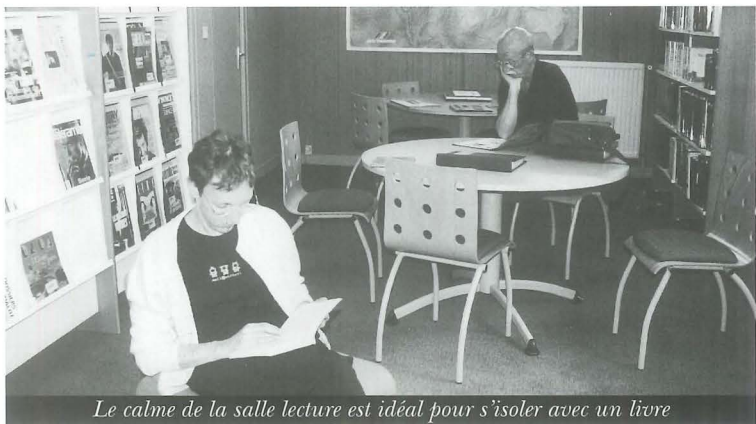
Le chiffre du mois

315

demandes sont enregistrées par le CCAS en vue de l'obtention d'une habitation à loyer modéré sur la commune.

PÔLE SUD

Bibliothèque l'Îlomo Des aménagements pour tous publics



Le calme de la salle lecture est idéal pour s'isoler avec un livre

Lieu incontournable de la vie culturelle chartraine, l'Îlomo propose une large gamme d'ouvrages de référence, d'albums, de bandes dessinées, de revues... pour tous les âges. De nombreuses animations autour du livre ponctuent l'année. Afin d'offrir aux visiteurs un espace encore plus convivial et diversifié, la bibliothèque a restructuré ses locaux. Une salle de lecture destinée aux adultes et aux adolescents

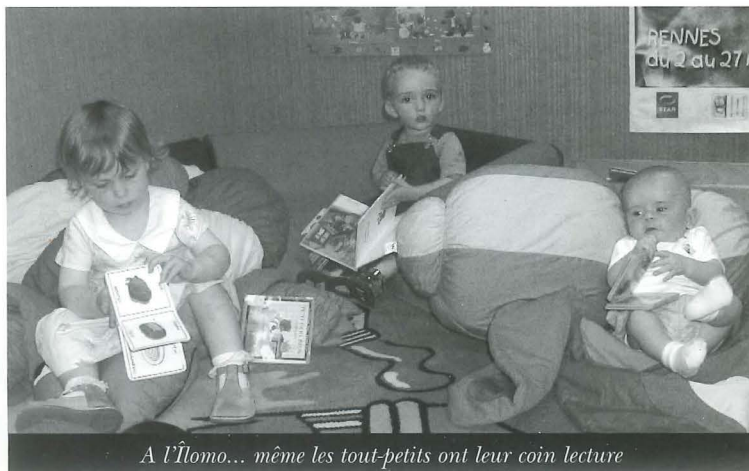
vient d'ouvrir. Calme et confortable, cet espace de travail met à disposition des lecteurs un éventail de documents : dictionnaires classiques et spécialisés (médical, langues étrangères, cinéma, citations, synonymes...), encyclopédies (histoire, culture, religions, géographie...), Codes juridiques... Cette abondante source d'information est complétée par une riche collection de magazines et journaux d'actualités.

De "Maison Bricolage" à "Science et Vie", en passant par "L'histoire", "Que Choisir", "Le Monde Diplomatique" ou "Courrier International", près de 30 revues sont disponibles à la consultation et au prêt.

Pendant que les parents bouquinent, les enfants peuvent profiter d'un espace réservé au rez-de-chaussée. Derrière les étagères de romans d'aventures et d'his-

toires de princesses, un coin Bébé Lecture a été spécialement aménagé. Au milieu des peluches géantes, les petits de 0 à 5 ans trouveront un panel de livres multicolores pour découvrir le plaisir des images.

Heures d'ouverture : mardi de 16h à 18h30. Mercredi de 14h à 18h30. Jeudi de 15h30 à 18h30. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30.



A l'Îlomo... même les tout-petits ont leur coin lecture

à voir . . .

Pôle Sud

• Le Centre Culturel est ouvert du mardi au vendredi de 14h à 19h et le samedi de 10h à 12h30 et de 14 à 16h30.
Tél. : 02 99 77 13 20.



• La saison 2002/2003 débutera le 20 septembre à 21h avec le charme brésilien du TRIO ESPERANÇA : "La répétition".

• Ateliers : inscriptions aux différents ateliers au secrétariat du Pôle Sud. La reprise des activités se fera en septembre : mercredi 11 pour les Arts Plastiques ; mercredi 18 (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits) pour la Poterie ; mercredi 11 pour le Théâtre (réunions d'information les mercredis 28 août et 4 septembre à 19h au Pôle Sud).

Bibliothèque l'Îlomo

• Ouverture : mardi de 16h à 18h30. Mercredi de 14h à 18h30. Jeudi de 15h30 à 18h30. Vendredi de 16h à 19h. Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h30.
Tél. : 02 99 77 13 22

Au théâtre en bus

Cette saison encore, le TNB et la STAR s'associent et vous emmènent au spectacle en bus. Des formules d'abonnement sont mises en place pour vous faire bénéficier d'un tarif préférentiel et de tous les avantages des abonnés du TNB. La saison débutera le jeudi 7 novembre avec "L'excès l'usine" de Leslie Kaplan, mise en scène de Marcial Di Fonzo Bo. 5 autres spectacles seront proposés au fil de la saison.
Renseignements et abonnements au 02 99 31 55 33.

Info Net

Les créateurs, designers, graphistes qui créent notre quotidien sont les artistes d'aujourd'hui. Ils façonnent les formes et les couleurs des objets qui nous entourent. La plupart d'entre eux trouvent sur Internet un lieu d'expres-

sion idéal et un moyen d'expérimentation de leurs réalisations. Ils nous donnent ainsi la possibilité d'entrevoir ce que pourrait être l'art du futur. Ces expositions virtuelles exploitent souvent toutes les dernières technologies

multimédia et nous offrent des interfaces de toute beauté à l'interactivité très poussée. L'internet n'est pas qu'utile, il peut aussi être une expérience interactive, ludique et culturelle. Voici quelques sites de

Expos virtuelles

référence, dans lesquels vous trouverez également des liens vers d'autres sites :

www.superdeux.com
www.chman.com
www.vectorlounge.com
www.acte3.com
www.db-db.com.

ZOOM SUR

Ecole Intercommunale de Musique Une année musicale à deux cents à l'heure



Les cuivres en représentation

Pour l'Ecole Intercommunale de Musique, l'année scolaire 2001/2002 est à marquer d'une pierre

blanche. En effet, la forte affluence aux représentations qui ponctuent la saison est la preuve d'une structure "en bonne santé".

Cette année, la fréquentation des manifestations organisées par l'Ecole de Musique ou en partenariat avec d'autres structures culturelles a été très forte. Du concert des Musiciens - Enseignants aux rencontres des classes de saxophones (en partenariat avec l'école de musique de Vern Sur Seiche), en passant par les diverses auditions organisées

sur les différents sites, sans oublier la Fête de la Musique, près de 2500 spectateurs sont venus applaudir les 400 enfants de l'Ecole. Les réjouissances 2002 sont loin d'être achevées puisqu'une création musicale et chorégraphique est prévue en collaboration avec l'Ecole de Danse de Chartres. Toute l'année, de nombreuses disciplines musicales sont dispensées par une trentaine de professeurs répartis sur trois sites : Chartres de Bretagne, Noyal-Châtillon sur Seiche et St

Jacques de la Lande. L'Ecole offre aux petits et grands élèves la possibilité de trouver un épanouissement à travers une pratique collective de la musique sous toutes ses formes.

Permanence inscriptions et réinscriptions :
mardi de 14h30 à 16h30 ;
mercredi de 14h30 à 18h30 ;
jeudi de 16h à 17h et
vendredi de 15h à 18h
ou sur rendez-vous
au 02 99 41 35 18.
Direction : Lydie RIOU ;
Coordination : Pascal COGEZ.

agenda . . .

- **Vendredi 6 septembre**
Don du Sang de 15h30 à 19h
Salle Victor Basch
- **Samedi 7 septembre**
Forum des Associations
à partir de 14h
suivi du Mérite associatif
à 18h30
Halle des Sports
- **Samedi 14 septembre**
Braderie Jeunesse
de 8h à 19h
Place de la Mairie
- **Dimanche 15 septembre**
Les Foulées Chartraines
Course des Ecoles : 10h
Course des 10km : 10h30
Parc de Loisirs et bords de Seiche
- **Lundi 16 septembre**
Conseil Municipal - 18h30
Salle du Conseil Municipal
- **Samedi et dimanche 21 et 22 septembre**
Journées du Patrimoine
- **Du lundi 7 au dimanche 12 octobre**
Festivités à la Résidence
de La Poterie dans le cadre
de son dixième anniversaire.

VIE ASSOCIATIVE

L'AOC : Amicale Oenologique Chartraine Ou l'art de marier les saveurs...

Saviez-vous que le gâteau au chocolat est exigeant accompagné de Banyuls, que le champagne se fabrique avec du raisin noir ou encore qu'un Côtes du Jura Blanc se mariera à la perfection avec un filet mignon aux agrumes ?

Un groupe d'amis chartrains passionné d'art culinaire a souhaité approfondir ces questions d'œnologie avec la création d'une association : "On voulait savoir apprécier les bons vins et surtout pouvoir bien accompagner nos repas et spécialités culinaires" explique Sylvie BROUILLARD, présidente de L'AOC. Renseignements pris auprès d'associations des communes voisines, ils se mettent en contact avec Francis BUGARET, conseiller - sommelier, pour monter un premier stage



Dégustation en aveugle... lors d'une soirée "grand cru" de l'AOC...

d'initiation. Ainsi, en avril dernier, 24 Chartrains ont découvert les techniques de dégustation, les différents cépages et leurs particularités, les pratiques de vieillissement du vin, la notion de millésime...

Quatre séances de trois

heures ont permis à nos amateurs de se familiariser avec le vocabulaire et les méthodes complexes de cette science ancestrale. Cependant, la tâche est longue et fastidieuse pour maîtriser tous les secrets des grands crus : "Il existe des

concours de dégustation inter-clubs et nous sommes loin d'être prêts à y participer !" souligne Régine ANNE, secrétaire de l'AOC. En attendant des cours de perfectionnement, les membres de l'association organisent des soirées d'échanges et de dégustation à l'aveugle. Un voyage au cœur des cépages Saumurois ainsi que la visite de caves font également partie des projets. Si la découverte du patrimoine viticole français vous tente, un nouveau stage d'initiation est organisé à partir du 1er octobre 2002 à Chartres (Pôle Sud). Les inscriptions se feront lors du Forum des Associations le 7 septembre.

Renseignements :
Mme Sylvie Brouillard
Présidente de l'AOC
02 99 41 36 59

ENFANCE JEUNESSE

Un été "sport et nature"

De nombreuses activités Enfance - Jeunesse ont jalonné cet été 2002. Entre mini-camps, ateliers cuisine, équitation, voile ou VTT, des centaines d'enfants (cf. page 1) ont profité des multiples animations organisées par la commune. Ainsi, plus de 30 animateurs (saisonniers ou titulaires), ont accompagné les jeunes dans leurs "aventures" estivales qu'elles soient sportives, culturelles ou de découvertes.

La saison a débuté en montagne à Arreau en Haute-Pyrénées. Du 29 juin au 11 juillet, 20 Chartrains de 14 à 17 ans ont fait une escapade haute en couleurs et chargée d'adrénaline. En organisant ce séjour multisports (rafting, hydrospeed, canyoning...) l'équipe d'animation avait pour objectif d'allier le plaisir des vacances avec le développement de l'autonomie et de l'esprit de

groupe. Sous le soleil et dans la bonne humeur, ce camp a également permis de développer les échanges et l'écoute entre les adolescents. Riche en émotion, les participants et leurs accompagnateurs espèrent pouvoir renouveler l'opération en 2003.

Si toutes les activités de l'été ont été mémorables et pleines d'enseignements, deux ateliers découverte de la nature ont tout particu-



Empreinte, odeur, couleur... chaque arbre est unique

lièrement marqué certains petits Chartrains. Les 25 et 26 juillet, sous la tutelle d'Olivier CONAND, chargé des espaces naturels de la commune, une vingtaine d'enfants de 7 à 11 ans ont approvoisé leur environnement naturel. A travers l'observation des arbres, des plantes et des feuilles, des petits jeux ont été réalisés : "J'ai travaillé avec les jeunes sur la reconnaissance des écorces, l'odeur

des plantes, les teintes de feuilles, le jardinage. Nous avons cherché à les sensibiliser au respect de la nature en exploitant leur potentialité sensorielle et manuelle" explique Olivier. Ravis d'acquérir de nouvelles connaissances, les jeunes élèves attentifs retiennent la leçon : "Un arbre est un être vivant et si on approche peut-être respirer !" s'exclame Lucas.



Cours théorique avant le grand plongeon

Rando vélo et VTT

Les samedi 28 et dimanche 29 septembre, l'association Cyclotourisme de l'Espérance organise une rando route (20, 38, 50 ou 80 km) et VTT (25, 35 ou 47 km).

Le départ se fera du parking du Centre Culturel le samedi à partir de 13h (clôture circuits à 17h) et le dimanche à partir de 8h (clôture circuits à 12h30). Une participation de 2 € sera demandée aux licenciés FFCT et 3,5 € pour les non-licenciés ; les mineurs devront fournir une autorisation parentale.

Renseignements :
Route au 02 99 41 10 04
VTT au 02 99 41 13 87

P.I.J.

Coup d'Pouce

Coup d'Pouce est un service d'accompagnement au travail personnel s'adressant aux collégiens. Il a pour objectif d'aider le jeune à prendre ou à reprendre confiance en lui-même par la valorisation de ses acquis et des expériences.

Le service Enfance - Jeunesse de Chartres recherche des étudiant(e)s pour accomplir ces missions à partir du lundi 4 novembre. Possibilité de n'assurer que certaines séances de la semaine. Travail rémunéré.

Adresser sa candidature au service Enfance-Jeunesse, en Mairie.

Horaires de rentrée

Halte Jeux Tintinabulle

Lundi de 8h30 à 11h30. Mardi de 8h30 à 11h30 (petits ateliers) et de 13h30 à 18h. Jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h. Vendredi de 8h30 à 11h30.

Accueils périscolaires Auditoire et Brocéliande

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Centre de Loisirs

Mercredi et vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Centre d'Animation l'Igloo

Du mardi au samedi de 14h à 18h30.

Point Information

Jeunesse et Associations
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Vendredi et samedi de 9h à 12h.

LE CHARTRAIN

Mairie. 35131 Chartres-de-Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00.
commune.chartres@voila.fr

Directeur de Publication : Philippe Bonnin • Responsable Comité de Rédaction : Georges Avignon • Comité de rédaction : D. Grelier, R. Guéguen • Responsable Service Communication : Paulette Connan. • Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines • Maquette : Fabienne Faujour.